

> LA CAMPAGNE A ÉTÉ LANCÉE LE 7 NOVEMBRE À FURIANI

## Syvadec et Buralistes ensemble pour sensibiliser au tri du papier

Le Syvadec et le Syndicat des Buralistes de Corse se sont engagés dans une démarche partenariale afin de sensibiliser le plus grand nombre au tri du papier, notamment journaux et magazines.

**PAGES.** Pour lancer cette grande campagne de communication, François Tatti, président du Syvadec et Guy Armanet, président du syndicat des buralistes de Corse s'étaient donné rendez-vous le 7 novembre au «Tabac Presse Louis» du centre commercial la Rocade à Furiani.

En effet, points presse, tabacs et tabacs journaux sont autant de lieux d'échanges et de partage qui contribuent activement à la vie économique et sociale de nos quartiers. Principaux réseaux de distribution de journaux et magazines, les buralistes constituent également l'un des maillons incontournables de la mise en circulation d'importantes quantités de papier, journaux et magazines en constituant l'essentiel.

En Corse, grâce à l'action menée par le SYVADEC, 2 931 tonnes de papier sont aujourd'hui collectées et valorisées. Cependant selon les dernières études



menées sur le territoire, 12 500 tonnes finissent encore à l'enfouissement, faute de tri.

Une évidence se dégage de ce double constat : il y a ici matière à créer du lien entre ces acteurs et renforcer l'efficacité de l'action tant en matière de collecte que de tri.

Elus, buralistes et techniciens du SYVADEC ont donc décidé de conjuguer leurs efforts en s'engageant ensemble dans une grande campagne de communication destinée à inciter les lecteurs de journaux et de magazines à faire ce geste du tri.

Cette opération, construite en plusieurs phases, sera proposée

dans un premier temps aux buralistes de la Communauté d'Agglomération de Bastia, pour ensuite être généralisée sur l'ensemble de la Corse dans le courant de l'année 2013.

Force est de constater que le Syvadec redouble d'efforts pour atteindre, d'ici 2015, les objectifs ambitieux de 45% de valorisation fixés par le «Grenelle de l'environnement». Le tout dans le respect des normes environnementales les plus strictes et sans peser sur la charge fiscale des adhérents.

M.M.